

SEANCE DU 21 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt et un mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Reviers, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Daniel GUÉRIN, Maire.

Présents : Daniel GUERIN, Arnaud DOLLEY, Anne-Laure HUARD, Yves LERBOUR, Alain LEBAS, Pascale GANGNET, Danine LASTELLE, Karine MESSIE, David MERCIER.

Absentes : Virginie HAMELIN, Armelle COLTEE

Absents excusés : Xavier ORDAS, Elisabeth LE BRETON.

Pouvoirs : Xavier ORDAS donne son pouvoir à Anne-Laure HUARD, Elisabeth LE BRETON donne son pouvoir à Daniel GUERIN.

Secrétaire de séance : Danine LASTELLE

APPROBATION DU PRECEDENT COMPTE RENDU

Le précédent compte-rendu est approuvé l'unanimité.

APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE CŒUR DE NACRE

Après lecture de Monsieur le Maire de la modification des statuts Cœur de nacre, le conseil municipal a approuvé le changement par un vote : 4 abstentions – 7 pour.

PROPOSITION SUR L'ACHAT D'UNE BALAYEUSE

Suite a une demande d'une balayeuse électrique à la demande lors du conseil du 14 février 2023, le fournisseur nous a déconseillé fortement le modèle électrique, le prix d'acquisition est presque doublé.

Montant de l'acquisition 61 100 euros HT, soit 73 320€ TTC. Plus une extension de garantie d'un an d'un montant de 1 530€ HT soit 1 836€ TTC.

Mme Leclerc nous présente les différents financements pour l'achat de la balayeuse.

En crédit bail ou achat avec un crédit bancaire

- **Crédit-bail sur 84 mensualités de 1081.20€ TTC soit un coût total de 90 820.80€ TTC. Cout du crédit-bail 17 500.80€.**
- **Emprunt classique sur 7 ans, 84 mensualités de 1009.64€ TTC soit un coût total de 84 809.76€ TTC. Coût du crédit 11 489.76€**

Nous constatons une différence de 6 011.04€ TTC. A noter que la commune ne récupère pas le FCTVA (12 027.41€) sur un crédit-bail.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal à l'unanimité souhaite contracter un emprunt classique sur une période plus courte.

Il est retenu à l'unanimité, d'avoir recours à un emprunt à la caisse d'épargne sur 5 ans au taux de 4.25%, coût du crédit 9 607.50€. Ce qui représente une économie de 19 920.71€ (FCTVA+frais d'emprunts).

Cet emprunt sera voté la semaine prochaine lors du vote du budget.

REFLEXION SUR LA CIRCULATION DANS LE VILLAGE SUITE AUX TRAVAUX DU PONT DE GRAYE SUR MER

L'engagement des travaux prévus dans peu de temps pour une période de 2 ans, nous ont fait nous interroger sur la traversée du cd35 traversant Reviers.

Le but de cette réunion est d'informer le département avant les travaux sur les dommages que va entraîner une déviation vers Reviers.

Les riverains du CD35 se plaignent déjà du bruit actuel, des vibrations et les dégradations de leur habitation (fissures) qui apparaissent sur leur façade occasionnée par le passage des véhicules entre 4000 et 6000 par jour, camions plus de 3T500 et engins agricole avec des chargements volumineux et dangereux et aussi les dégradations des voiries.

Nous avons aujourd'hui fait appel à un ASVP, pour responsabiliser les automobilistes qui traversent la commune.

Sachant que devant la mairie, les enfants de l'école maternelle traversent la rue tous les jours pour se rendre à la cantine, et qu'à ce même endroit, le bus fait un arrêt matin et soir pour monter et descendre les enfants qui se rendent à l'école de Fontaine-Henry.

Plusieurs groupes de travail vont étudier le sujet et apporter quelques solutions possibles.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Mme Karine Messier demande si l'on peut mettre le menu de la Pulcinella sur illiwap.
Nous sommes toujours dans l'attente du fichier pour le communiquer.

Travaux en cours pour l'installation de l'antenne Orange, suite à l'inquiétude de son mari Karine Messier demande des informations. Monsieur le Maire lui demande de s'informer au secrétariat et de contacter Orange pour avoir un interlocuteur.

La séance est levée à 20h00